

RETRAITES

Pas une année de plus, pas un euro de moins !

Au nom de la crise financière, les gouvernements européens annoncent des baisses drastiques de leurs dépenses publiques. De la Grèce à l'Espagne, en passant par l'Angleterre et le Portugal, la vague atteint la France, ce 16 juin...

Quand il s'agit de réduire les dépenses, puisqu'il est exclu d'augmenter les recettes, les fonctionnaires sont naturellement dans le collimateur. Trop nombreux, trop coûteux. Après le non remplacement des départs en retraite, le gel des dépenses publiques et des salaires pour les trois années à venir (une baisse des salaires vue l'inflation), ne suffisaient pas. Le temps est donc venu de baisser leurs salaires et le montant de leurs pensions.

Le gouvernement pratique une stratégie de l'esquive, du mensonge, pour éviter la confrontation. Il a joué avec le calendrier, avec les organisations syndicales, avec les salariés. Il a menti. Loin de sauvegarder les régimes de retraites par répartition, il les fragilise et remet en cause la solidarité intergénérationnelle.

Mercredi 16 juin, les masques sont tombés :

- ✓ pour tous, il faudra travailler jusqu'à 62 ans d'ici 2018, jusqu'à 67 pour annuler la décote et espérer une retraite à taux plein ;
- ✓ pour tous, il faudra cotiser 41,5 ans...
- ✓ pour les fonctionnaires, au nom de l'alignement des régimes public et privé, les salaires vont baisser progressivement de 3,5 % net (l'équivalent d'un jour de salaire par mois) ; le droit au départ anticipé pour les parents de 3 enfants disparaît ; l'accès au minimum fonction publique, révisé sur le modèle du privé, exclura un grand nombre d'agents aux salaires les plus bas, occasionnant jusqu'à 140 euros de baisse par mois.

Marre de payer leur crise !

Malgré les efforts pathétiques déployés par Woerth pour vendre sa contre-réforme comme



PHOTO : M. MIGNEAU

Le 27 mai, à Paris.

juste et équitable, il ressort que l'essentiel de la note est supportée par les salariés et les retraités, dont les femmes et les jeunes continueront d'être les premières victimes : à l'heure où le chômage explose, il est encore plus indécent de faire travailler plus longtemps et priver ainsi les jeunes de milliers d'emplois. Au nom du maintien des seniors dans l'emploi, les entreprises recevront de nouvelles aides sous forme d'exonérations, y compris pour des CDD.

Le recul des bornes d'âge légal de départ et d'annulation de la décote économisent 19 milliards d'euros. Les économies faites sur le dos des fonctionnaires représentent quant à elles 4,9 milliards. C'est donc 24 milliards d'euros que devront supporter les salariés.

En regard, les 4,6 milliards de recettes nouvelles émanant de la contribution des entre-

prises et des hauts revenus sont bien cosmétiques et n'apparaissent que comme un enrobage politique pour faire avaler la contre-réforme. Qu'on en juge : + 1 % sur la tranche la plus élevée de l'impôt sur le revenu ; augmentation (de 2,5 % à 8 %) de la contribution spécifique sur les stocks-options ;

les retraites chapeau à peine égratignées.

Enfin, au nom du droit à l'information, les salariés pourront constater individuellement que le régime par répartition ne garantira que le strict minimum. Ils seront ainsi incités à se tourner, s'ils le peuvent, vers un complément de retraite privé.

Riposte !

Pour conserver son triple A auprès des agences de notation, paraître crédible auprès de la Commission européenne, récupérer son écart de « spread » (écart de taux actuariel d'emprunt) avec l'Allemagne et maintenir le dogme de la baisse des impôts, le gouvernement a retenu les mesures immédiatement les plus intéressantes en matière de dépense publique... Ce sont les plus injustes, les plus inégalitaires !

Le 24 juin est proche mais il est sans doute le dernier grand rendez-vous de l'année scolaire. Il pourrait aussi sonner la fin, espérons-le, de la stratégie des grèves saute-mouton. D'une part parce que le projet du gouvernement, enfin dévoilé et dont on voit les effets désastreux, va mettre très en colère les salariés, du privé comme du public.

D'autre part, parce qu'un récent sondage (ah les sondages !) indique que plus de la moitié des salariés se prononcent pour une grève générale. Il serait grand temps que les organisations syndicales le comprennent et l'organisent. Ce sera le seul moyen d'espérer arrêter la tempête qui s'annonce ! ●

SPRINGSFIELDS MARIN & EDWIGE FRISO,
LE 16 JUIN 2010.

Comment ça marche ?

Le taux de cotisation vieillesse pour les fonctionnaires est réputé s'élever à 7,85 % contre 10,55 % pour un salarié du secteur privé. Réputé seulement : pour un fonctionnaire, ce taux est virtuel, c'est une simple ligne budgétaire puisque les pensions des fonctionnaires figurent au budget de l'Etat, au même titre que les salaires. Alors que pour le régime général, les cotisations des actifs sont versées aux caisses de retraites.

Le fait d'aligner le taux virtuel de la fonction publique sur celui du privé revient, dans un contexte de gel des dépenses publiques, à faire supporter la charge à chaque fonctionnaire et donc à baisser les salaires de 2,7 % brut (10,55 - 7,85) soit environ 3,55 % net. Cette mesure rapportera 3 milliards au gouvernement.